



Paris, le 14 novembre 2017

La BDF vit son 4^{ème} plan social en 15 ans (après ceux de 2003-2006 ; 2008 et 2013-2015), ce qui implique une baisse des effectifs de 16500 en décembre 2002 à 13000 en décembre 2016 et un objectif à 9800 en 2020 (diminution de près de 40% des effectifs).

Dans le même temps, ses activités sont de plus en plus nombreuses : la médiation du crédit pour les entreprises depuis 2008 (plus de 21 500 entreprises aidées et 393 000 emplois préservés), la mise en place d'un mécanisme de supervision unique (MSU) en 2013 et le mécanisme de résolution unique (MRU) en 2015 et, depuis 2016, une nouvelle compétence de correspondant TPE dont l'action est plus préventive a été mise en place dans toutes les succursales.

En 2017, la Banque de France a été désignée Opérateur national d'Éducation Économique, Budgétaire et Financière des publics : mise en œuvre du portail Mesquestionsargent.fr et actions de formation des enseignants.

Elle se prépare par ailleurs à ouvrir la Cité de l'économie et de la monnaie à Paris.

Son bilan financier affiche 5 milliards d'€ de bénéfice en 2016.

1. Les syndicats rappellent que les activités de la Banque de France ne se limitent pas à l'application de la seule politique monétaire décidée par le Conseil des Gouverneurs à Francfort !

La Banque de France continue d'exercer toutes les missions de banque centrale, organisées selon les principes de subsidiarité et de décentralisation de l'Eurosystème : outre la préparation et la mise en œuvre de la politique monétaire, il s'agit de l'émission des billets, de la tenue des comptes des banques commerciales et de leur refinancement, de la surveillance des systèmes de paiement et de règlement, et de la gestion des réserves de change ...

Elle assure, de plus, des prérogatives complémentaires. On peut notamment citer la fabrication des billets de banque, l'entretien de la monnaie fiduciaire (tri des billets), l'analyse des bilans des entreprises afin de leur attribuer une cotation permettant qu'elles se financent auprès des banques, la médiation du crédit ... Toutes ces missions ne relèvent pas de la BCE, alors qu'elles mobilisent à elles seules plus de 4 000 agents !

N'oublions pas la mission légale du traitement des situations de surendettement des ménages (200 000 dossiers déposés en 2016, plus de 4 millions depuis 1990), le service de droit au compte, l'information des consommateurs sur les pratiques commerciales des organismes des secteurs de l'assurance et de la banque... qui emploient plus de 2000 personnes.

2. Les syndicats dénoncent la disparition progressive des implantations de la Banque de France sur le territoire national.

Le réseau de la Banque de France s'est construit tout au long du 19^{ème} siècle, avant tout en fonction du dynamisme de l'économie locale et des opportunités d'y réaliser des bénéfices grâce à l'escompte. Il a fallu attendre 1877 et une loi pour que la Banque de France soit obligée d'ouvrir au moins une succursale par département. Le nombre des comptoirs s'est alors accru, culminant à 259 en 1928. Pendant quarante ans, le réseau n'a pratiquement pas varié.

Puis, depuis le début des années 1970, un mouvement quasi-ininterrompu de réduction des activités du réseau et de fermetures de comptoirs s'est enclenché, les sites industriels de la fabrication des billets et les services centraux étant depuis quelques années également touchés par le phénomène :

- Début des années 1970 : fermeture de 27 implantations du réseau ;
- Fin années 1980 : fermeture de 22 implantations ;
- 1990-1994 : fermeture de 36 implantations du réseau des caisses pour l'essentiel ;
- 1995 : restructuration à la fabrication des billets et suppression de plus de 500 emplois ;
- 1999-2001 : « allègement » de 45 implantations du réseau supplémentaires.

À fin 2001, la BDF ne comptait plus que 211 unités.

Entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2006, la réorganisation des succursales a entraîné 83 fermetures de succursales et une réduction nette de 2 189 emplois. Dans le même temps, l'arrêt des opérations avec la clientèle particulière a entraîné une suppression de 643 emplois, alors que la Direction Générale de la Fabrication des Billets a perdu quasiment la moitié de son personnel.

Lancé en 2012, le plan « BDF 2020 » initié par le Gouverneur Noyer enclenche une nouvelle restructuration du réseau : fermeture de 42 caisses sur 71 dont 17 dès 2013-2014, disparition du service public de proximité dans 20 agglomérations, la fermeture de 31 unités infra-départementales et la suppression de 227 postes.

Depuis 2016, le Gouvernement de la Banque de France a engagé le plan « Ambitions 2020 » qui accélère le plan BDF 2020 et l'applique aux services centraux ; il ne s'agit plus d'attendre la diminution naturelle avec les départs en retraite. À terme, entre 2018 et 2020, le réseau de caisses tombera à 34, impliquant la suppression de 208 postes.

Les effectifs cibles à 2020 feraient passer le personnel BDF à 9 800 agents en tout, dont à peine plus de 4 000 pour le réseau qui ne serait plus constitué, hormis treize implantations dans les nouvelles capitales régionales, que d'une cinquantaine de centres de traitement de dossiers et de guichets tenus par une poignée d'agents.

3. Les syndicats s'opposent à l'automatisation des métiers qui s'effectue au détriment de la qualité de service rendue aux citoyens.

La Banque de France se désengage de plusieurs de ses missions de service public, accroît la désertification des services rendus aux populations et externalise massivement l'exécution des métiers de moyens :

- objectif annoncé de 50% du tri de billets transféré aux convoyeurs de fonds ou aux banques pour un coût qui sera répercuté à tous les citoyens alors que la BDF l'effectue gratuitement aujourd'hui
- l'accueil du surendettement est relégué à des formulaires numérisés alors que les populations les plus sensibles ne se sentent pas capables d'effectuer certaines démarches en ligne ou ne sont tout simplement pas équipées
- la création de points conseil budget qui accueillent les plus précaires de nos citoyens pour les aider à constituer leurs dossiers de surendettement sont confiés pour partie aux associations représentant les organismes de crédit
- le service de sécurité des locaux de l'imprimerie des billets a été externalisé
- le transfert du service des pensions à la Caisse des Dépôts
- les services de maintenance technique des bâtiments ont été externalisés

Les syndicats se battent contre les remises en cause d'éléments fondateurs du statut du personnel tels que la représentation des salariés dans les commissions de gestion des carrières et les déroulements de carrière des agents, qui seront largement dégradés pour l'avenir.

Au-delà des objectifs visés, ils s'insurgent contre une méthode qui n'est pas sans rappeler celle utilisée dernièrement par le Gouvernement pour réformer le code du travail : marche forcée, échéances non

discutables, tout au plus une concertation qui n'a rien à voir avec une négociation et au final des réformes bouclées au pas de charge quasi identiques aux projets initialement présentés.

Des perspectives de carrières incertaines face à un plan de transformation qui cumule changement des modes d'organisation du travail, nouveaux outils informatiques....Après le durcissement du plan de transformation initié par le Gouverneur Noyer, tout laisse à penser que les plans de restructuration du réseau perdureront après 2020....pourquoi pas 1 ou 2 plateformes de traitement pour le surendettement, 2 ou 3 centres forts pour le tri des billets ?? cf rapport de la commission des finances sur le PLF 2018

Une politique formation mal ciblée : des sommes importantes et pourtant, peu d'anticipation de la digitalisation qui va toucher de plein fouet tous les métiers de la Banque et qui nécessite de gros efforts pour préserver l'employabilité. Seulement 40.000 euros pour accompagner le PSE 2018-2019 qui concerne 187 emplois supprimés (214 euros par agent concerné)

Pour finir, ces régressions cumulées à un pouvoir d'achat en berne depuis plusieurs années (perte de pouvoir d'achat de plus de 15% par rapport à l'indice des prix) conduisent à une baisse de l'attractivité de notre institution, inquiétante pour l'avenir, preuve en est le nombre de reçus aux concours de cadres qui n'intègrent finalement pas la Banque ou qui démissionnent dans les premières années.

4. Les syndicats dénoncent une stratégie d'entreprise génératrice de risques psychosociaux croissants et la dégradation des conditions de travail.

La charge de travail a explosé en raison des départs en retraite non remplacés conjugués à la diminution drastique des recrutements.

Baromètre social réalisé par la DGRH de la Banque de France en 2016 :

- À peine plus de la moitié (54%) des agents interrogés recommanderait à un ami de venir travailler à la Banque (contre 65 % en 2014 et 66% en référence externe d'entreprises comparables)
- 2/3 des agents estiment que le plan Ambitions 2020 n'est pas porteur de sens et ne va pas dans la bonne direction
- Seulement 12% des agents estiment que le Plan Ambitions 2020 aura un impact plutôt positif sur l'intérêt de leur travail et le métier qu'ils exercent
- La confiance dans l'avenir atteint des niveaux inquiétants :
 - 47% du personnel interrogé n'a pas confiance dans l'avenir de son entreprise
 - 2/3 du personnel n'a pas confiance dans l'avenir de son métier et de son poste à la Banque
 - 63% du personnel ne fait pas confiance au gouvernement de la Banque de France
- La proportion d'agents ayant confiance en leur propre avenir à la Banque a chuté de 54% en 2012 à 38% en 2016

Par ailleurs, le rapport annuel d'activités de la personne ressource « prévention des RPS » précise « En 2016, les situations dont a eu connaissance la personne-ressource ont présenté ceci de nouveau qu'elles étaient globalement plus complexes et plus dégradées : la mise en œuvre accélérée de la transformation du Réseau, l'accroissement des tensions découlant des réductions d'effectifs et le lancement de la réforme de la carrière des non-cadres [...] rendaient plus difficile la résolution des problèmes qui leur étaient soumis. La solution la plus utilisée réside en un changement de poste (51 mouvements en 2016) [...] cette pratique est devenue beaucoup plus difficile à mettre en œuvre, notamment à partir de l'automne du fait de la stricte prise en compte des effectifs cible 2020 dans le Réseau et des réingénieries [...] parmi les services du Siège.»